



ANNÉES 2022-2025
VILLE DE MARCOUSSIS
PROJET ÉDUCATIF
DE TERRITOIRE

Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

**POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES
DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE DE L'ENFANT**

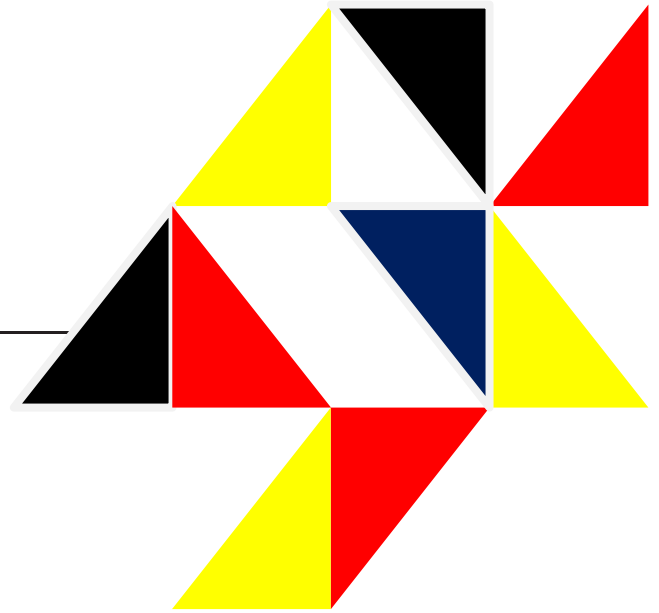


Éditorial

Mettre l'enfant au cœur de la politique éducative est un point essentiel pour la commune de Marcoussis. Une large concertation a réuni tous les professionnels, ainsi que les associations (sportives, culturelles, ...) et les structures (écoles, collège, accueil de loisirs, ...) accueillant les enfants dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Que chacun soit vivement remercié pour la réflexion et le travail mené. Ensemble, nous avons pu rédiger ce Projet Educatif de Territoire, définissant ainsi les objectifs communs que nous voulons mettre en œuvre pour notre jeunesse : le bien-vivre ensemble, le développement durable, la réussite et la participation de chacun. Cette vision partagée permet de mieux appréhender tous les temps de l'enfant.

Les élus, le pôle Enfance-Jeunesse de Marcoussis, ainsi que leurs partenaires sont aux côtés des familles et des acteurs pour bien faire vivre ce projet.

Sommaire



1 DIAGNOSTIC

- 1-1 IDENTIFICATION
- 1-2 PÉRIMÈTRE ET PUBLIC
 - 1-2-1 L'URBANISME
 - 1-2-2 LES HAMEAUX
- 1-3 ÉTAT DES LIEUX
 - 1-3-1 ZOOM CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
 - 1-3-2 LES ATOUTS DU TERRITOIRE
 - 1-3-3 LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE
 - 1-3-4 LE PROJET PÉDAGOGIQUE
 - 1-3-5 LES STRUCTURES
 - 1-3-5-1 LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
 - 1-3-5-2 DES STRUCTURES EXTRASCOLAIRES ET PETITE ENFANCE
 - 1-3-5-3 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS
 - 1-3-5-4 LES ASSOCIATIONS
- 1-4 FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRES
 - 1-4-1 LES ATELIERS DU MERCREDI
 - 1-4-2 CLASSES DE DECOUVERTE POUR LES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES
 - 1-4-3 CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
 - 1-4-4 ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES PROPOSEES AUX ENFANTS D'AGE PRIMAIRE
 - 1-4-5 L'OFFRE D'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES JEUNES DE PLUS DE 11 ANS
 - 1-4-5-1 LE SERVICE JEUNESSE
 - 1-4-5-2 SEJOURS
 - 1-4-5-3 LES ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES PROPOSEES AUX JEUNES

2 UN PROJET PARTAGÉ

- 2-1 LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS
- 2-2 LE COMITÉ DE PILOTAGE

3 LES VALEURS

- 3-1 LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
- 3-2 LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT
- 3-3 LES VALEURS DE LA COMMUNE

4 LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- 4-1 FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE ET L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS
- 4-2 PROPOSER UN LARGE PANEL DE LOISIRS EDUCATIFS DIVERSIFIES ET DE QUALITES

5 PLAN MERCREDI

- 5-1 LES OBJECTIFS
 - 5-1-1 COMPLÉMENTARITÉ ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE
 - 5-1-2 DÉCOUVERTE ET ÉPANOUISSEMENT
 - 5-1-3 ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION
- 5-2 LES DECOUVERTES DU MERCREDI

6 L'ÉVALUATION

- 6-1 LES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION
- 6-2 L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

1- Diagnostic

Ce Projet Éducatif De Territorial (PEDT) dont l'objectif principal est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant a été élaboré par les élus et services municipaux, en partenariat avec l'Education nationale, les parents d'élèves et les associations.



1-1 IDENTIFICATION

Commune de Marcoussis

5, rue Alfred Dubois

91460 MARCOUSSIS

Tél. 01.64.49.64.00

Courriel : contact@marcoussis.fr



Correspondant en charge du projet

LAVERGNE Clément

Responsable du service Temps des Loisirs ALSH

le Bailliage : 1, route de Nozay

91460 MARCOUSSIS

Tél. 01 64 49 98 78

Courriel : clavergne@marcoussis.fr



1-2 PÉRIMÈTRE ET PUBLIC

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) s'adresse aux enfants et aux jeunes du territoire de 3 à 18 ans. Afin de faciliter la lecture le terme Enfant sera utilisé au sens large.

Le périmètre concerné est celui de la commune de Marcoussis

Population : 8303 Habitants au 1er janvier 2019 ⁽¹⁾.

Part des moins de 14 ans : 19 % ⁽²⁾.

LES ÉTABLISSEMENT SCOLAIRES DE MARCOUSSIS

02

École maternelle de l'Etang Neuf

École maternelle de Jean Jacques Rousseau

02

École élémentaire des Acacias

École élémentaire de l'Orme

01

École maternelle-élémentaire Saint Joseph

01

Collège Pierre Mendès-France

01

Lycée professionnel Les apprentis d'Auteuil



19%

de la population de
Marcoussis a
moins de 14 ans ⁽²⁾

⁽¹⁾ Source INSEE 2017 - ⁽²⁾ Source INSEE 2018

PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Marcoussis se situe dans la frange sud de la communauté d'agglomération. Elle représente 9 % du territoire de l'agglomération, dont presque 50% des terres agricoles et d'espaces forestiers sanctuarisés. La population de Marcoussis représente environ 1,5% de la population de l'EPCI.

Marcoussis s'affirme en effet comme le poumon vert et agricole de la CPS, en construisant son développement autour d'une identité locale forte basée sur l'économie sociale et solidaire et le développement des circuits courts, sur la transition énergétique et un développement économique respectueux de l'humain et de l'écologie, pour un village durable.

Les dernières données Insee actualisent la **population totale** à 8303 au 1er janvier 2019, dont 8137 habitants et 166 personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui conservent une résidence sur le territoire.

Située à 80 mètres d'altitude, Marcoussis est traversé par un cours d'eau, la Sallemouille qui la traverse d'ouest en est. Cette rivière est un élément structurant du paysage, elle est quasiment entièrement à découvert dans toute la longueur du village. Elle a structuré le territoire en village-rue.

L'espace urbanisé se concentre au nord-est du territoire. Les coteaux boisés et la rivière ont été les éléments structurants du développement urbain. L'organisation urbaine s'est développée vers l'ouest, d'abord sous forme de hameaux implantés le long de la Sallemouille, ainsi que vers le sud et le nord.

1-2-1 L'URBANISME

L'urbanisation a quitté son schéma d'organisation historique à partir des années 1980 avec le développement de petites poches de construction sur les franges en friches. C'est le cas au sud du village, sur la Pièce d'Entragues, et à l'ouest, sur le site du Poteau Blanc. Le plateau Nord, quant à lui, a vu le développement de zones d'activités économiques (La Fontaine de Jouvence notamment).

Aujourd'hui, malgré un développement important au cours des dernières décennies, l'espace urbanisé ne représente que 23,6% de la superficie du territoire communal (source IAURIF).



L'espace urbain à Marcoussis en 2017

6 grands axes déterminent la politique d'aménagement et d'animation du village :

1. Préserver la plaine dans toutes ses composantes : La plaine, espace de production agricole, mais aussi à vocation paysagère et environnementale
2. Valoriser l'environnement remarquable et préserver le cadre de vie :

- Protéger les espaces naturels et la biodiversité – Valoriser la trame verte et la trame bleue ainsi que le corridor biologique de la vallée
 - Maîtriser les risques et les nuisances
 - Prendre des mesures en faveur de la préservation de la qualité de l’air et de la qualité de l’eau
3. Répondre aux besoins des habitants : Développer qualitativement l’offre en logements afin de répondre aux besoins de chacun
 4. Faciliter les déplacements dans le territoire et offrir une alternative à la voiture individuelle
 5. Conforter la vie de village et renforcer le lien social et intergénérationnel
 6. Maintenir et développer une activité économique dynamique et diversifiée :
 - Préserver le véritable atout que constitue cette diversité économique afin de maintenir un bon équilibre emplois/actifs au sein de la commune
 - Préparer l’avenir en encourageant le développement de l’activité économique à travers un projet ambitieux qui s’inscrit dans une démarche innovante

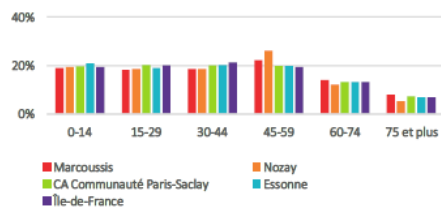
1-2-2 LES HAMEAUX

La commune de Marcoussis est composée de plusieurs hameaux tous connectés par la route principale (principe du village rue). Le cœur de village, qui se densifie pour éviter de « grignoter » les espaces naturels, porte les traces du caractère agricole du village (anciennes fermes avec des cours communes, de grandes bâtisses), La plupart des opérations de logements sociaux depuis les années 2000 investissent les espaces interstitiels du cœur de village.

Quelques quartiers sont cependant notablement remarquables. Ils sont issus d’opérations d’aménagement spécifique :

- Le quartier de l’étang neuf mêlant zone pavillonnaire et immeubles (copropriétés et logement social) datant des années 1970.
- Le quartier de l’Orme, pavillonnaire, issu d’une ZAC date des années 1990.
- Le quartier du Chêne Rond, créé il y a 2 ans, mêlant accession sociale et logement locatif social. Ce nouveau hameau est légèrement excentré du cœur urbain. Il représente la plus grande livraison de logements sur la commune depuis plus de 30 ans. Il est composé de 34 logements en accession sociale. Le prêt social location-accession (PSLA) est un dispositif d’accession à la propriété. Il s’adresse à des ménages sous plafonds de ressources, primo accédants. Au cours de la première, le logement est financé, comme dans le cas d’une opération locative classique, par un opérateur Hlm. Le ménage qui occupe le logement acquitte une redevance composée d’une indemnité d’occupation incluant les frais de gestion, et d’une épargne (la « part acquisitive »). A l’issue de cette première phase, dont la durée peut être variable, le ménage a la possibilité d’opter pour le statut d’accédant à la propriété.
L’opération du Chêne Rond comporte aussi 115 logements sociaux. Les attributions de logement, liées aux réservataires (Etat via DALO, Action Logement et la commune) ont amené une population nouvelle à Marcoussis de manière massive et très ramassée dans le temps.
- Le quartier de l’Ovalie, mêlant accession et logement locatif social et privé

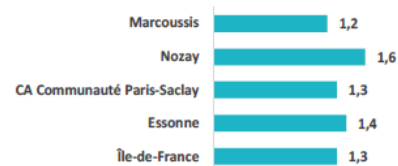
Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, les 0-14 ans représentaient 19% de la population de la commune, contre 19% pour l'Île-de-France.

Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2018

En 2018, on comptait pour Marcoussis 1,2 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

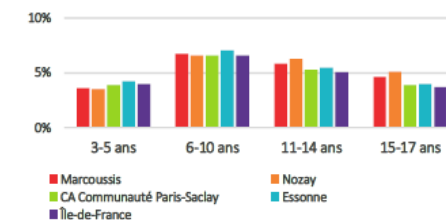
Évolution des 3-17 ans

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
3-5 ans	311	316	293	-6%
6-10 ans	566	582	549	-3%
11-14 ans	486	489	479	-2%
15-17 ans	339	393	380	+12%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 3-5 ans est passé de 311 à 293, soit une évolution de -6% pour Marcoussis.

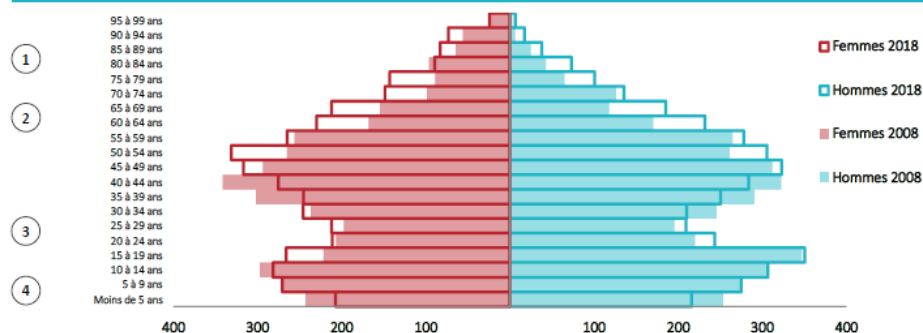
Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

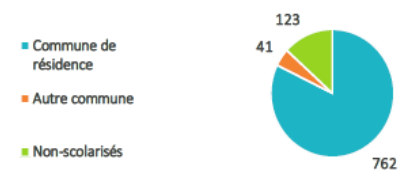
En 2018, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,6% pour Marcoussis, contre 4,0% pour l'Île-de-France.

Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2018

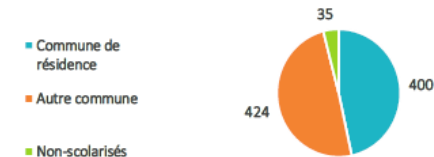
Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 762 enfants de 2-10 ans de la commune étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 424 enfants de 11-17 ans de la commune étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

Compte tenu d'une évolution démographique les enjeux de la commune vont résider :

- Dans le maintien voire l'optimisation des offres de service à destination des familles afin de répondre à leurs attentes.
- L'intégration des nouveaux arrivants.
- L'augmentation de l'offre de transports en commun.

LES EFFECTIFS 2021-2022

Marcoussis comprend 1467 élèves entre 3 et 14 ans.

Dont 386 en école maternelle, 611 en école élémentaire et 470 au collège.

Nombre d'enfants	Maternelle	Elémentaire	TOTAL
École maternelle de l'Étang Neuf (3-6 ans)	182		182
École maternelle Jean Jacques Rousseau (3-6 ans)	147		147
École élémentaire de l'Orme (6-11 ans)		279	279
École élémentaire des Acacias (6-11 ans)		258	258
École Saint Joseph (3-11 ans)	57	74	131
Collège Pierre Mendes-France (11-14 ans)			470
TOTAL	386	611	1467

COMPOSITION DE L'ENFANCE ET JEUNESSE À MARCOUSSIS

Maternelle et primaire 3-6 ans



Elémentaire 6-11 ans



Collège 11-14 ans



1-3 ÉTAT DES LIEUX

1-3-1 ZOOM CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat signée avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles et enfants du territoire.

Un travail avec tous les partenaires et acteurs du secteur de l'Enfance Jeunesse a été amorcé depuis 2020.

Un groupe thématique « Enfance Jeunesse » a œuvré pour établir un diagnostic, définir des enjeux, des priorités et un plan d'action prévisionnel notamment en ce qui concerne les plus de 11 ans.

L'objectif étant multiple : faire l'état des lieux visant à vérifier l'adéquation entre l'offre et la demande, permettre d'évaluer la qualité et l'efficacité des actions entreprises, afin de dégager de potentiel axe d'amélioration.

1-3-2 LES ATOUTS DU TERRITOIRE

✓ Une politique volontariste tournée vers l'Education : des moyens financiers et en personnels importants mis à disposition des écoles : ATSEM dans chaque classe de maternelle, Assistant Municipal d'Education dans chaque école élémentaire, intervenants musique et sports dans chaque classe, fournitures scolaires gratuites pour tous les enfants des écoles primaires publiques, fourniture d'un dictionnaire et d'un atlas en début d'année scolaire pour tous les enfants inscrits en CM2 à Marcoussis, installation de TBI dans les écoles élémentaires publiques (1 nouvel équipement / an) ...

✓ Une politique culturelle assumée pour un accès de tous à la culture : une médiathèque gratuite, une École des Arts sans numerus clausus, un cinéma arts et essai, une programmation culturelle éclectique, notamment vers le jeune public, des actions culturelles type PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif) de la maternelle au collège... Un chargé de mission Enfance Jeunesse, transfuge du service jeunesse, développe les actions culturelles à destination des 0-18 ans.

✓ Un service public de qualité assumé par du personnel formé et qualifié

✓ Un service temps des loisirs assurant le périscolaire et l'extrascolaire préalablement à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires avec un projet pédagogique structuré

A souligner également : La spécialisation de certains agents au service des enfants :

- 1 animateur référent des actions et projets « développement durable » en partenariat avec le service municipal correspondant
- 1 directeur périscolaire référent des actions et projets « sécurité »
- 1 directeur périscolaire référent des actions et projets « citoyenneté »
- 1 directeur périscolaire référent des actions et projets « culture » en partenariat avec la direction correspondante

✓ Un service jeunesse ouvert toute l'année et destiné aux jeunes de 11 à 18 ans, tout au long de la semaine. Il propose un accueil et un encadrement des jeunes hors vacances scolaires les mercredis, samedis, mardis + jeudis + vendredis soir, ainsi que durant les vacances scolaires du lundi au samedi. Activités, sorties et projets divers sont mis en place par une équipe de directeurs et d'animateurs conforme à la réglementation. Il faut noter que le Conseil Municipal des enfants est désormais attaché à chacun des animateurs du service jeunesse.

✓ Des actions passerelles existantes entre les âges : des « grands » des équipements petite enfance aux « petits » de l'accueil de loisirs (ceux qui vont entrer à l'école), des « grands » de l'accueil de loisirs aux « petits » du service jeunesse (ceux qui sont en CM2 et les 6^{ème}-5^{ème}), des actions avec les personnes âgées et les enfants de la commune...

✓ Un conseil municipal d'enfants (CME) permettant aux enfants de CM2 et de 6^{ème} de participer à la vie de leur commune, de créer un lien entre les enfants et les élus locaux et de permettre à la jeunesse d'exprimer ses attentes, de concrétiser ses projets dans l'intérêt de tous.

✓ Un patrimoine communal conséquent en termes d'équipements sportifs (2 gymnases, 3 stades avec différents terrains de sport, 7 courts de tennis découverts, 2 courts de tennis couverts, 1 skate parc, 1 city stade et 1 terrain de tir à l'arc), d'équipements culturels (médiathèque, Ecole des Arts, salle de spectacle et cinéma) et de loisirs (accueil de loisirs agrandi et rénové en 2013, service jeunesse construit en 2012), de 4 écoles et de 3 restaurants scolaires s'y rattachant, de parcs aménagés : parc des Célestins et parc François-Mitterrand, Bois de Bellejame, les côteaux boisés ...

1-3-3 LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE

✓ Une commune étendue avec des distances non négligeables entre les différents équipements :

- Pour faciliter les déplacements des groupes d'enfants, la municipalité a investi dans l'achat de 3 minibus 9 places. Ces mini-bus sont à disposition des accueils périscolaires et extra scolaires. Ils sont conduits par des directeurs ou animateurs de confiance. Ces mini-bus peuvent également être utilisés par les écoles et le collège. Un budget conséquent est également attribué aux structures enfance jeunesse pour permettre la location d'autocars et donc le déplacement de groupes d'enfants plus conséquents.
- Les liaisons douces aménagées de part en part sur le territoire municipal permettent des déplacements pédestres en toute sécurité d'un point à l'autre de la commune. Ces liaisons ont tout particulièrement été étudiées pour un accès pratique, fiable et rapide vers les écoles, les structures enfance jeunesse, l'école des arts, les gymnases, la médiathèque ou le cinéma. Une partie de ces liaisons sont accessibles en vélo ou trottinette

- Le plan vélo de la commune a été approuvé en 2020. Les infrastructures ainsi que la signalétique et les aménagements sont pour partie entièrement réalisés.
- ✓ La multiplicité des activités extrascolaires des enfants :
 - Pour faciliter l'organisation des familles, une très grande souplesse est proposée concernant les inscriptions des enfants dans les différents accueils périscolaires ou extrascolaires municipaux. Il en va de même concernant l'amplitude horaire (7h30-18h30) de ces services.

1-3-4 LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Depuis quelques années l'équipe municipale a décidé de s'inscrire dans la démarche de « l'agenda 2030 » qui comprend 17 objectifs de développement durable. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons des objectifs éducatifs en lien avec les 17 ODD :



Le projet pédagogique a des objectifs clairement définis :

- **Découvrir les valeurs citoyennes de la vie en collectivité** : attention particulière au respect des règles de vie commune qui sont réfléchies et construites avec les enfants et les animateurs. Création d'outils pédagogiques ludique et visuel pour faciliter l'apprentissage et le respect de celles-ci. Favoriser la participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne afin de les responsabiliser. Participation à la vie de groupe pour que les enfants trouvent leur place et soient sensibilisés à la vie collective, développement de la coopération entre eux et de l'esprit de bien vivre ensemble (lors des jeux, des propositions et prises de décisions communes au moment du goûter).

- **Favoriser l'éveil et l'épanouissement de tous les enfants** en prenant en compte leurs individualités : Respecter le rythme et l'individualité de chacun structure des différents temps d'accueil (matin, midi, soir) en proposant des temps calmes et des temps plus rythmés en équilibrant les temps d'efforts et les temps de repos. Toutes les activités mises en place sont appropriées et tiennent compte des possibilités de chaque enfant, de son rythme, de sa fatigabilité. Elles sont adaptées à l'âge, à sa maturité physique et motrice, à sa maturité affective et intellectuelle dans un cadre sécurisé et sécurisant. En règle générale, aucune activité n'est imposée.
- **Favoriser l'autonomie des enfants** : Rendre l'enfant acteur de ses loisirs, autonome et responsable, permettre à l'enfant de choisir, de développer ses capacités d'initiatives, sa curiosité et sa créativité par le biais d'activités innovantes, de prendre des responsabilités pratiques par sa participation aux différentes tâches collectives. C'est favoriser divers apprentissages par une acquisition ludique de « savoirs » et « savoir-faire » en approchant des domaines divers tels que le dessin, la peinture, la lecture...
- **Développer l'éveil culturel, artistique et sportif** : Proposer des activités, des sorties, des partenariats en rapport avec ces thèmes. Mise en place d'un fonctionnement sur les mercredis matin (les Découvertes du mercredi) permettant aux enfants de participer à des activités culturelles, artistiques et sportives.

1-3-5 LES STRUCTURES

1-3-5-1 LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La collectivité organise les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir sur les écoles. Le temps de restauration scolaire est assuré pour l'ensemble des écoles publiques.

Le mercredi, Les enfants sont accueillis à l'ALSH du Baillage soit en journée complète, soit le matin avec ou sans repas ou l'après-midi avec repas. Les « découvertes du mercredis » sont organisées le mercredi matin sur un cycle de créneaux de 2h. Une formule qui permet aux jeunes d'accéder à une large palette d'activités : culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportive.

Le service jeunesse accueille les 12-18 ans tous les mardis, jeudis, vendredi de 16h30 à 19h, les mercredis de 13h30 à 19h et les samedis de 13h30 à 18h.



1-3-5-2 DES STRUCTURES EXTRASCOLAIRES ET PETITE ENFANCE



Pour les 0-3 ans

La Maison de la petite enfance regroupant tous les services dédiés à la petite enfance, l'accueil familial et collectif, le Relais Petite Enfance, la PMI et lieu d'accueil parents-enfants « l'Arc-en-ciel »



Pour les 3-11 ans

L'accueil de loisirs du Baillage rénové en 2013, situé dans le parc François Mitterrand, fonctionne aux petites et grandes vacances.



Pour les 12-18 ans

Le service jeunesse construit en 2012, accueille les jeunes aux petites et grandes vacances.

1-3-5-3 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS



LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Une médiathèque
- Une école des arts
- Une salle de spectacle
- Trois plateaux de danse et de théâtre
- Un cinéma
- Un atelier d'arts plastiques
- Un studio d'enregistrement

2.5%

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

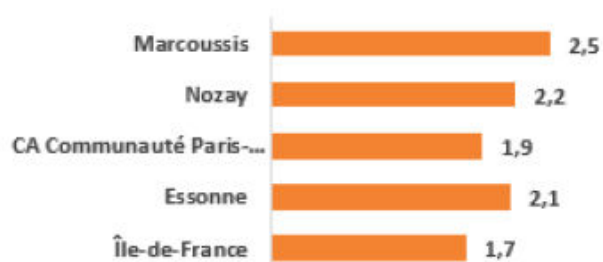
- Trois gymnases
- Quatre terrains (foot et rugby)
- Un terrain de tir à l'arc
- Un dojo
- Un city stade
- Un terrain de moto trial
- Un terrain de basket extérieur
- Des terrains de pétanques
- Des étangs pour la pêche
- 5 courts de tennis découverts
- 2 courts de tennis couverts
- Un skate parc

30.7%

LES AUTRES ÉQUIPEMENTS

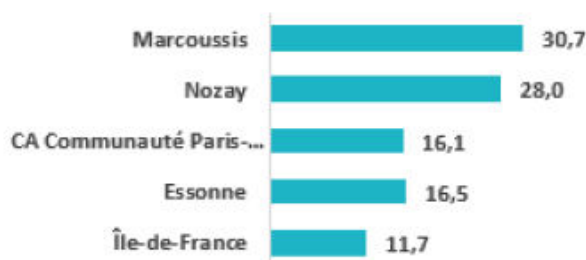
- Un CCAS
- Une foyer logement municipal
- Une multitude de liaisons douces
- Deux parcs avec des aires de jeux
- Un square avec une aire de jeux
- Le bois de Bellejame
- Un maillage de liaisons cyclables et douces

Taux d'équipements culturels pour 10 000 habitants



Source : base permanente des équipements, 2020

Taux d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



Source : base permanente des équipements, 2020

1-3-5-4 LES ASSOCIATIONS

DES ASSOCIATIONS SPORTIVES, SOCIALES ET CULTURELLES

- L'ASM comprenant 17 sections
- Golf de l'Yvette
- Le football
- Les caisses à savon
- Le Gué Pêcheur
- Le karaté
- Le vélo alternatif
- Le trial

- A dix doigts
- Troupe théâtrale
- association historique de Marcoussis
- Amicale du matériel agricole ancien
- Amicale philatélique
- Amis de la musique
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Amis des écuries de la Futaie
- Art ensemble
- Artisans du monde
- ...

- Banda Bino
- FCPE, PEEP, PI
- Grenouilles de la sallemouille
- Interv'val
- Renaissance et culture
- Fondation des amis de l'atelier
- Potager de Marcoussis
- Pattes d'souci



70
associations

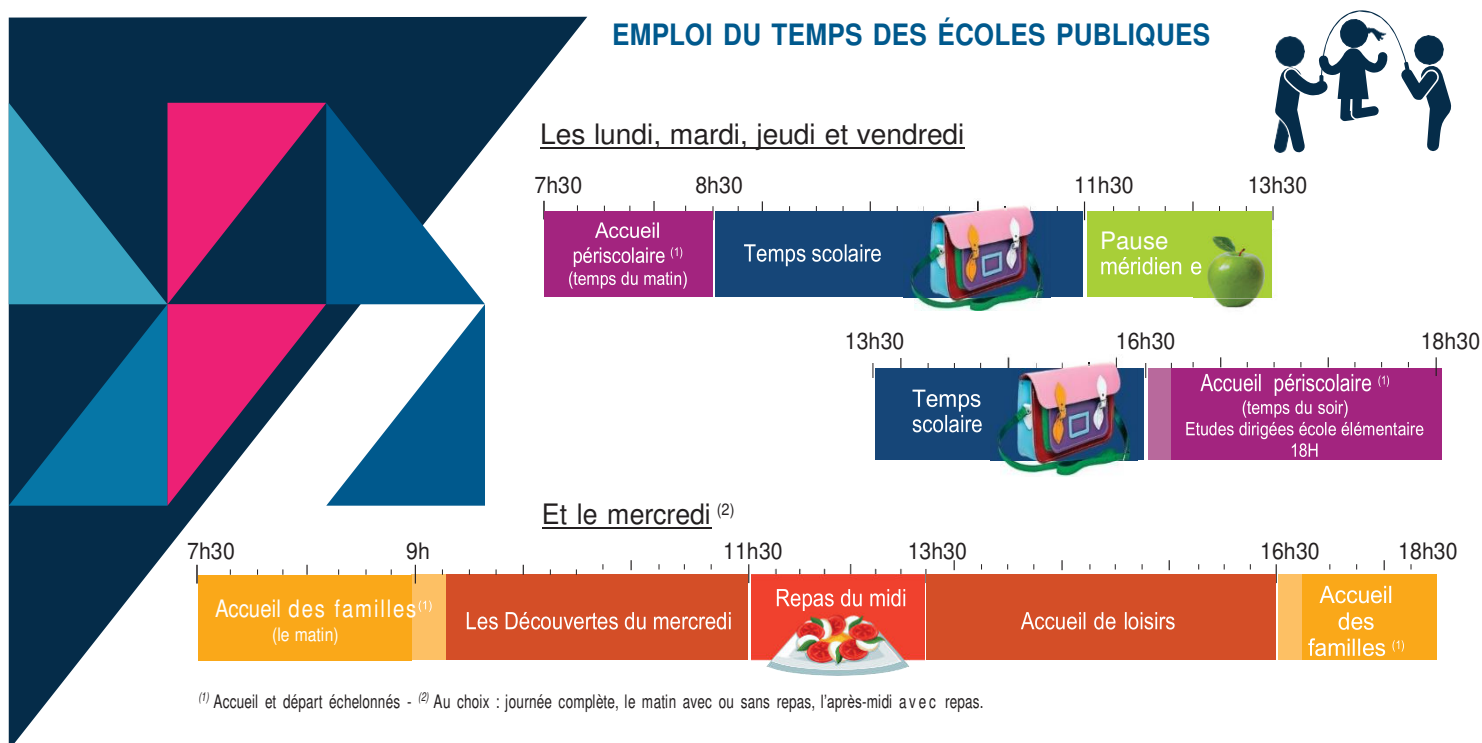
L'ensemble des associations actives de la commune sont accessibles aux enfants et aux jeunes, soit en tant qu'usagers, de bénéficiaires voire de bénévoles.

A titre d'exemple, il est octroyé un bonus de subvention pour les associations sportives qui comptent parmi leurs bénévoles dirigeants des jeunes bénévoles. L'accent est aussi mis sur la formation des jeunes en tant qu'encadrants ou arbitres.

L'association de prévention spécialisée Inter'Val est composée d'éducateurs qui mènent une action éducative et sociale dans le milieu des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans. Elle est destinée à faciliter leur insertion sociale, les éducateurs proposent aux jeunes un suivi individualisé qui peut porter sur un mieux-être, un retour vers l'emploi, une aide administrative, les orientent, les accompagnent ou les conseillent sur les dispositifs et les structures existantes correspondant à leur problématique.

Une antenne est ouverte au sein de la commune de Marcoussis. Les éducateurs spécialisés interviennent sur les communes de Marcoussis, Villejust, Villebon-sur-Yvette, la Ville du bois et les Ulis.

1-4 FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRES



1-4-1 LES ATELIERS DU MERCREDI

Les enfants de la moyenne section de maternelle au CM2 participent aux « ateliers de découverte du mercredi » durant la période scolaire. Ces ateliers encadrés par des personnels diplômés proposent à chaque enfant un cycle de découverte tant dans les domaines du sport que de la culture, du ludique, de l'artisanat, du développement durable, du civisme ou de la science. Ces ateliers sont ouverts à tous les enfants de la commune, y compris ceux ne fréquentant pas l'Alsh l'après-midi. L'inscription aux ateliers du mercredi est annuelle.

L'accès et l'intérêt aux actions vers lesquelles les familles ne se seraient pas forcément tournées, soit par méconnaissance, « culture familiale » différente, manque de temps ou incompatibilité de planning, manque de moyen ou frein sociologique ... sont ainsi favorisés. Il s'agit de donner l'appétence aux enfants, de décloisonner les pratiques, d'œuvrer pour l'accès de tous et de marquer une politique ambitieuse pour aller vers les activités locales, tout en développant des partenariats sur le territoire communal. L'objectif est d'inscrire l'enfant au centre de cette coopération renforcée entre les acteurs divers ou toutes entités / associations compétentes sur des thématiques variées.

Ces ateliers de découverte du mercredi sont donc ambitieux en tant que synonyme de brassage intergénérationnels, interculturels, et inter sociaux riches pour les enfants et font des enfants des acteurs de la vie sociale de demain, connaisseurs du potentiel de leur village et de la place que l'on y fait à la jeune génération.

1-4-2 CLASSES DE DECOUVERTE POUR LES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES

La commune a à cœur de soutenir et favoriser les départs des enfants de chaque école maternelle / élémentaire en classes de découverte.

Évidemment, ces classes transplantées se doivent de relever d'un apport pédagogique avéré, en lien avec le projet d'école.

L'objectif affiché de la municipalité est qu'une même classe d'âge bénéficie au moins une fois dans sa scolarité primaire de ce type d'actions pédagogiques.

Par habitude depuis plusieurs années, les projets de départ s'adressent principalement aux enfants de grandes sections de maternelle et à ceux de CM2, comme un « rite de passage » qui inscrit l'enfant dans son évolution et valorise le fait qu'il grandisse. Les équipes enseignantes sont accompagnées par la collectivité tant dans le montage du projet, que dans son financement et sa promotion auprès des familles.

Une lettre de cadrage de la collectivité encadre ces classes de découverte afin que les départs s'inscrivent dans une démarche de développement durable tant au niveau de l'empreinte carbone globale du séjour et donc du choix de la région et des modes de déplacements, que des activités de découverte proposées, les repas servis ... Les séjours doivent aussi favoriser l'inclusion de tous les enfants (départs quelles que soient les situations économiques, sociales, culturelles et de santé).

1-4-3 CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants a été créé en septembre 2003.

Les objectifs principaux de la vie d'un CME sont :

- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.
- Permettre leur participation à la vie sociale.
- Les rendre acteurs de leur ville.
- Valoriser leur parole.

Composé de 29 élus.es (comme le conseil municipal), il comprend des enfants de CM2 des 2 écoles publiques et de l'école privée sous contrat et de 6ème du collège Pierre Mendès-France. Ils sont élus.es pour 2 ans lors de leur CM2, par leurs pairs après une campagne électorale communale.

Concertés sur les projets de la municipalité, les élus.es enfants ont aussi leurs propres actions avec un budget dédié. Les thématiques revenant le plus régulièrement sont la solidarité, notamment avec les personnes âgées et en situation de handicap, l'offre d'espaces ludiques et sportifs en accès libre ou dans les écoles.

Les élus.es enfants prennent place dans la commission de leur choix.

Commission I : Sport, Loisirs, Communication

Commission II : Échange, Santé, Solidarité

Commission III : Cadre de vie, Environnement, Culture

Une fois par mois, chaque commission se réunit pour travailler sur les projets, avec l'aide de l'animateur du CME.

1-4-4 ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES PROPOSEES AUX ENFANTS D'AGE PRIMAIRE

ACTIVITES	TEMPS SCOLAIRE	PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (ATELIERS DU MERCREDI ET ALSH)	OFFRE
Sportives	1 éducateur.rice sportif.ve municipal.e intervient dans chaque classe à partir de la moyenne section	Temps périscolaire : Atelier réflexologie avec un prestataire externe qui intervient 2h par semaine auprès des enfants d'une école maternelle. Des animations et rencontres sportives entre écoles pendant sur le temps de la pause méridienne Le mercredi : Durant les ateliers du mercredi, des éducateurs.rices sportifs.ves animent seuls ou en partenariat des ateliers de découverte sportive. Lors de l'Aslh (mercredi ou vacances), les animateurs, soit seuls soit en partenariat avec les associations, des activités sportives	Plus de 45 associations sportives sont accessibles aux enfants. La commune octroie un bonus de subvention aux associations pour leurs adhérents de moins de 18 ans.
Artistiques	une DUMIste intervient dans chaque classe à partir de la moyenne section	Durant les ateliers du mercredi, des enseignants.es artistiques de l'Ecole des Arts (structure municipale) animent seuls ou en partenariat des ateliers de découverte artistique. Lors des vacances, des enseignants.es artistiques de l'École des Arts peuvent intervenir. Sur le temps de la pause méridienne, dans une des écoles élémentaires, une fanfare ouverte aux CM1 et CM2. 2 midis par semaine et un samedi par mois, les enseignants.es de l'École des Arts accompagnent les enfants dans l'apprentissage de leur instrument.	L'École de Arts est une structure municipale qui, grâce à des enseignants artistique, offre la possibilité de pratiquer plus de 30 disciplines (musique acoustique et amplifiée, danses, arts plastiques numériques ou non, théâtre).
Culturelles	Dispositif « école au cinéma » Actions culturelles autour de spectacle vivant accueillis Accès à la médiathèque et à ses animations Classes PACTE	Projet d'animation qui consiste à montrer aux enfants les différentes techniques et astuces utilisées par l'industrie du cinéma, des trucages de l'avant 1900 aux images de synthèse de nos jours, en passant par toutes les autres méthodes. Cinéma Visites d'expositions Accès à la médiathèque et à ses animations Spectacles vivants. Sorties culturelles et ludiques diverses (visite de musées et d'expositions, spectacles, parcs de jeux, parcs zoologiques, activités dans les bases de loisirs ...) Fanfare BamBino (Bino étant le nom de la fanfare d'adultes de Marcoussis en référence au Carnaval de Marcoussis) a été créée dans les 2 écoles élémentaires publiques à destination des CM1 et CM2. Animée par des enseignants.es de l'École des Arts sur le temps du midi 2 fois par semaine et 1 samedi par mois, elle est composée d'une quinzaine d'enfants. Accessible sans aucun pré requis musical, les enfants se voient prêter les instruments pour 1 ou deux ans.	cinéma municipal visites d'expositions Accès à la médiathèque et à ses animations programmation jeune public de la saison culturelle (médiathèque, spectacle vivant)

1-4-5 L'OFFRE D'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES JEUNES DE PLUS DE 11 ANS

1-4-5-1 LE SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse est un lieu de rencontres conviviales. Il se concentre sur l'animation, la prévention et la citoyenneté. Il est ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans, à partir de leur entrée en 6^e.

Le Service jeunesse c'est aussi :

- Un partenariat avec le service culturel (Ecole des Arts, médiathèque Léo-Ferré), les associations sportives et Inter'val (prévention spécialisée).
- Des actions de prévention (santé, citoyenneté, prévention routière...).
- Des activités en direction des 11-18 ans (organisation de mini-séjours, activités sportives...)
- L'animation de Jeune-S-Tivale durant l'été...
- Mais c'est aussi une aide aux projets, notamment par le biais du tremplin citoyen en lien avec le CCAS.

Les jeunes sont accueillis en période scolaire (hors restriction sanitaire COVID), les mardis, jeudis et vendredis soir ainsi que les mercredis et samedis après-midi.

Durant les vacances, l'accueil jeunesse fonctionne du lundi au samedi les après-midis. Une matinée est réservée aux projets passerelles avec le service temps des loisirs.

Un fonctionnement à la journée entière peut exister notamment pour des projets particuliers.

L'accès au service jeunesse est conditionné à une inscription annuelle, selon le taux de participation des familles.

Le service jeunesse de Marcoussis est un accueil collectif de mineur sans hébergement. Il a pour objectifs de :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure :

- | | | |
|--|---|---|
| ○ Accompagner le jeune dans son développement. | ○ Impliquer les jeunes dans la vie collective et sociétale. | ○ Amener les jeunes à devenir des « éco-citoyens ». |
| - Encourager la construction morale et physique. | - Proposer des actions citoyennes participatives | - Exploration du milieu naturel. |
| - Favoriser la prise de parole et la réflexion sur les enjeux de la société. | Conforter l'intégration et le vivre ensemble. | - Transmettre les gestes « éco-responsables ». |
| - Permettre une ouverture sur le monde. | - Participer aux événements culturels et sportifs. | - Développer la biodiversité. |
- Accueillir, écouter les jeunes ;
 - Proposer un service privilégiant la qualité à la quantité

Périodes scolaires

Mardi, jeudi et vendredi : Administratif de 10h à 12h puis de 13h30 à 16h

Ouverture au public de 16h à 19h

Mercredi : Administratif de 10h à 12h

Ouverture au public de 13h30 à 19h

Samedi : Ouverture au public de 13h30 à 18h

Période de vacances (hors été)

Lundi au vendredi : Ouverture au public de 10h à 12h puis 13h30 à 19h

Samedi : Ouverture au public de 13h à 18h

Eté

Lundi au vendredi : Administratif de 10h à 12h ou ouverture au public exceptionnelle.

Ouverture au public de 13h30 à 19h

Samedi : Ouverture au public de 13h à 18h

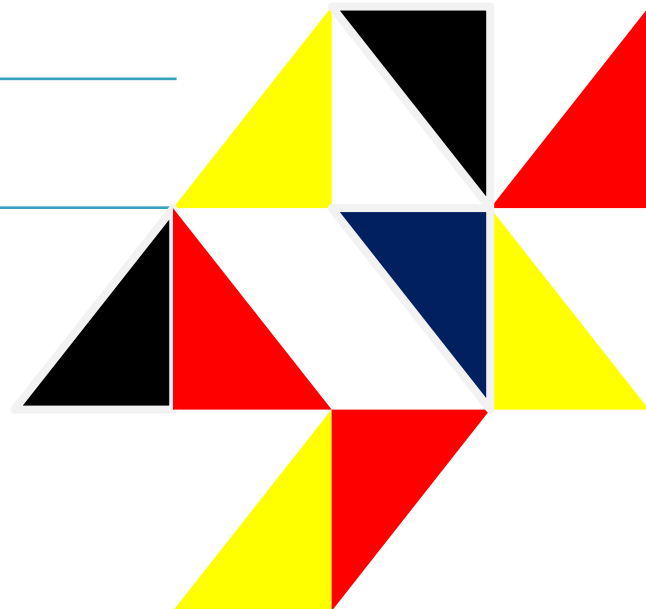
1-4-5-2 SEJOURS

Dans le cadre du partenariat avec l'association de prévention spécialisée, le service jeunesse organise un mini séjour annuel avec un groupe de 14 jeunes environ. Ce mini séjour est organisé avec la participation des jeunes.

1-4-5-3 LES ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES PROPOSEES AUX JEUNES

Activités	Temps scolaire	Périscolaire et extrascolaire	Offre
Sportives	Mise à disposition du collège des installations sportives	Les animateurs proposent des animations sportives soit seuls soit en partenariat avec les associations Convention passée avec certaines associations de la commune (tir à l'arc...) Organisation d'un tournoi family foot par le service jeunesse	Plus de 45 associations sportives sont accessibles aux jeunes. La commune octroie un bonus de subvention aux associations pour leurs adhérents de moins de 18 ans.
Artistiques	Une classe CHAM pratiques collectives de la 6ème à la 3ème avec le/la professeur.e du musique du collège et des enseignants.es artistiques de l'École des Arts (2 profs d'instruments assurant la pratique collective d'orchestre, 2 profs de danse, un prof de musique assistée par ordinateur, 1 prof de théâtre)	Des enseignants.es artistiques de l'École des Arts (structure municipale) animent seuls ou en partenariat des ateliers de découverte artistique. Stage en prestation par des associations, prestataires extérieurs. Tournage de court métrage, spots... Théâtre forum	L'École de Arts est une structure municipale qui, grâce à des enseignants.es artistiques, offre la possibilité de pratiquer plus de 30 disciplines (musique acoustique et amplifiée, danses, arts plastiques numériques ou non, théâtre).
Culturelles	Dispositif « collège au cinéma » actions culturelles autour de spectacles vivants accueillis Accès à la médiathèque et à ses animations 1 classe PACTE Participation du lycée des Ulis au festival de philosophie	cinéma visites d'expositions Partenariat avec la médiathèque (animations, partage de ressources...) Pass culture : spectacles vivants	- Cinéma - Visites d'expositions - Accès à la médiathèque et à ses animations - programmation de la saison culturelle

2- Un projet partagé



2-1 LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS



Les partenaires et acteurs institutionnels

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de l'Essonne.
La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.
Les directeurs et enseignants des écoles, du collège et du lycée professionnel.
Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).



Les partenaires associatifs

Les associations culturelles, sportives, sociales et artistiques.
Les associations de parents d'élèves.

2-2 LE COMITÉ DE PILOTAGE

LE COMITÉ DE PILOTAGE EST COMPOSÉ

De l'élus de la commission périscolaire, jeunesse qui est le pilote politique
Des élus aux sport, culture et enfance.
De professionnels de terrain (enfance, jeunesse, culture, sport).
De représentants d'associations sportives, artistiques, sociales et culturelles.
De partenaires institutionnels (IEN).
De représentants de parents d'élèves.
De membres de l'équipe pédagogique des écoles et collège.
Coordinateur : Lavergne Clément, responsable du service temps des loisirs, en charge du comité de suivi du PEDT.

15

Partenaires et acteurs engagés dans le Projet éducatif de territoire

3- Les valeurs

Les valeurs qui fondent ce PEDT s'appuie sur 3 groupes de valeurs cumulatifs.

3-1 LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les valeurs sur lesquelles s'appuie ce projet de territoire sont avant tout celles de la République.

Les principes de la République sont l'indivisibilité, la laïcité, la République sociale et la démocratie.

La commune de Marcoussis souhaite mettre l'accent plus particulièrement sur le Vivre Ensemble, la Réussite, la Participation et le Développement durable.

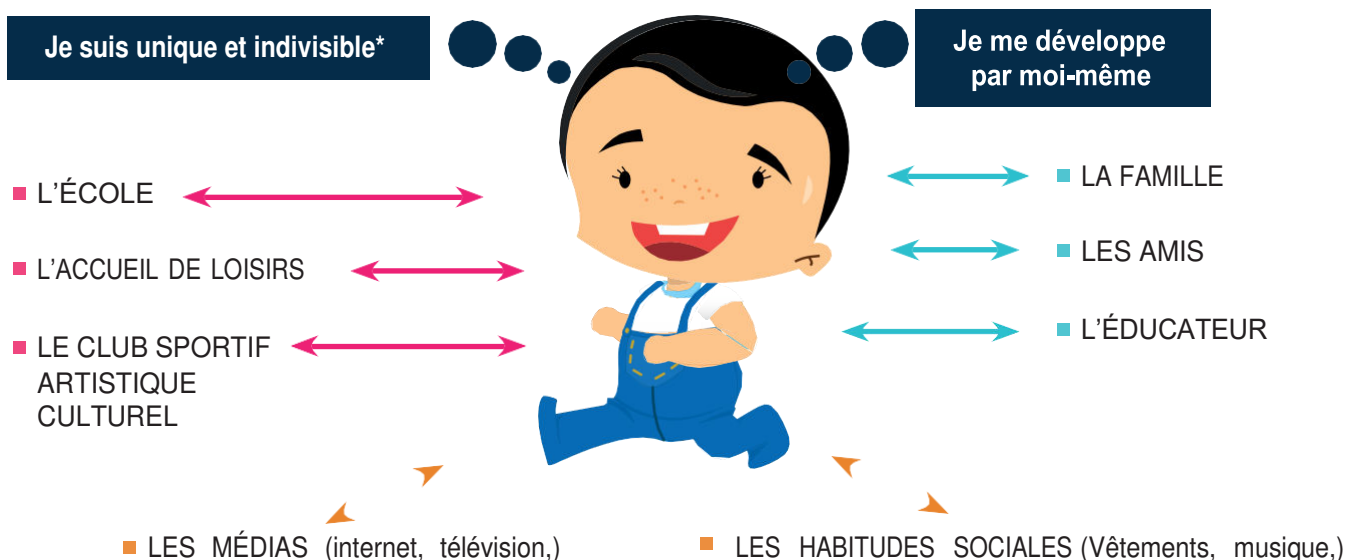
Le bien-être est choisi comme fil conducteur et se retrouve dans l'ensemble des valeurs.



3-2 LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

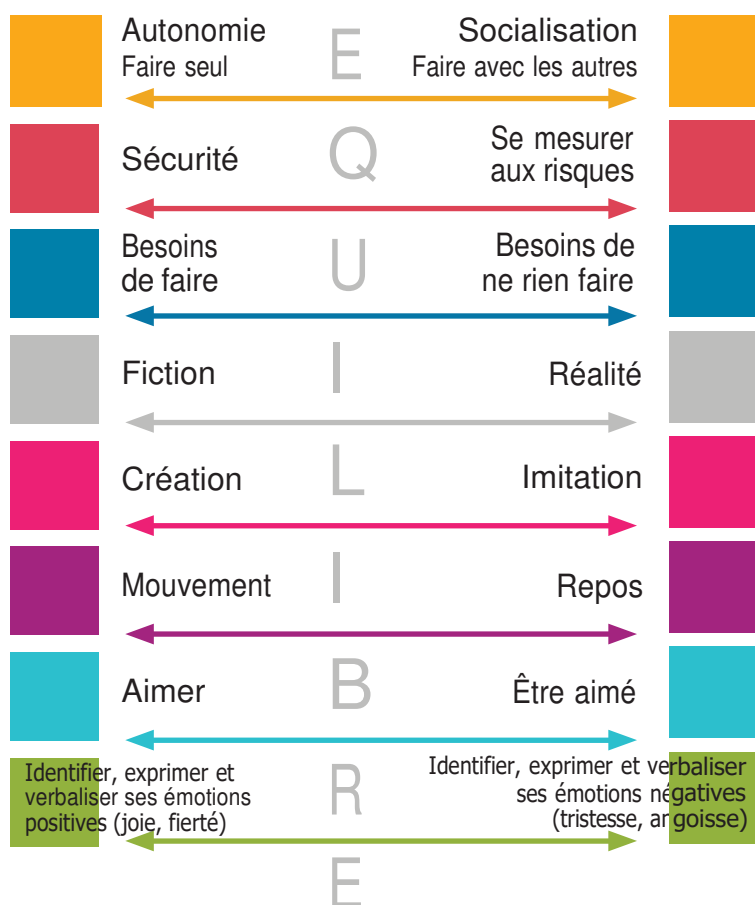
Le bien-être est un état de sérénité physique et psychique et d'épanouissement global. Il est atteint lorsque les besoins fondamentaux* de l'enfant sont satisfaits.

Contribuer au bien-être de chaque enfant est la finalité essentielle de l'ensemble des actions qui seront menées pour et avec les enfants. Il dépend de l'ensemble des autres valeurs que la collectivité et les structures éducatives souhaitent défendre.



* L'Enfant doit être abordé dans sa globalité, il n'est pas uniquement celui de ses parents, un élève, un sportif ou un camarade de jeu. C'est un être global, on ne peut prétendre accompagner qu'une part de lui. Chaque enfant est différent, même au sein d'un collectif, il importe de se soucier des individualités.

* LISTE DES BESOINS FONDAMENTAUX



Ces 16 besoins fondamentaux fonctionnent par paire, le rôle des adultes est de permettre un équilibre entre chaque paire.

3-4 Les valeurs de la commune

1- Le Vivre Ensemble

Le vivre-ensemble doit permettre d'accueillir tous les enfants au sein des organisations collectives dans le respect de ses croyances, de ses convictions.

C'est la Laïcité en tant que principe républicain qui garantit le vivre-ensemble. Au-delà de la tolérance de l'autre, le vivre-ensemble c'est le respect de l'autre, tout en privilégiant l'intérêt général et l'organisation collective sur les convictions et les croyances individuelles.

2- Le Développement Durable

Le développement durable c'est de permettre à chacun de vivre dans un environnement sain où l'économie et l'innovation sont au service de l'Homme. Le développement durable ne s'arrête pas au respect de l'environnement, il s'agit bien ici de permettre à l'Enfant d'appréhender cette notion dans ses trois composantes que sont l'écologie, l'économie et le social.

Enjeu d'éducation, le développement durable doit aussi être un souci actuel afin de ne pas faire reposer sur la génération suivante le soin d'œuvrer dans l'intérêt général.

3 - La Réussite

La réussite passe par un parcours scolaire valorisant mais aussi par l'intégration sociale et professionnelle, l'accessibilité économique et l'ouverture à la culture et au sport. La réussite est aussi liée à la capacité qu'auront les enfants d'appréhender positivement les échecs, pour qu'ils soient une source d'apprentissage et de motivation vers un nouvel objectif et non un constat d'incapacité personnelle. Les activités et projets proposés à l'Enfant viseront à leur permettre d'atteindre à plus ou moins long terme leur réussite et leur épanouissement.

4- La Participation

« La participation, qui vise la citoyenneté, n'est pas l'énoncé théorique des droits et des devoirs de l'individu dans la communauté. C'est la pratique sociale qu'il faut développer afin que [l'Enfant] sache plus tard se conduire librement dans les diverses occasions de sa vie ». Célestin Freinet

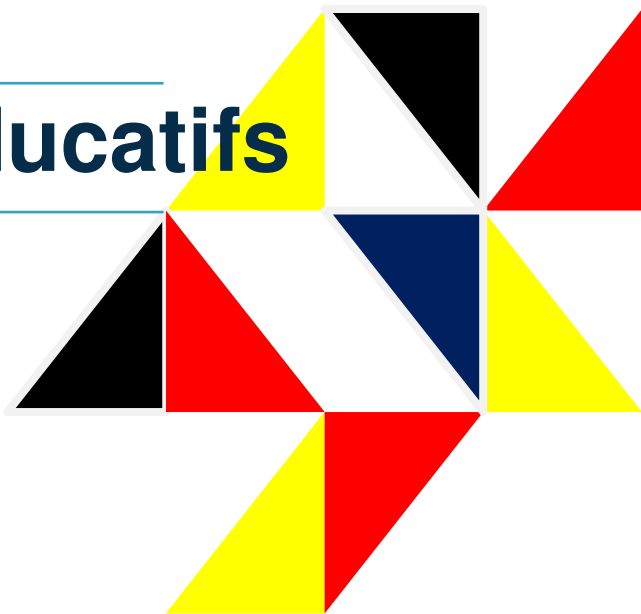
La participation va bien au-delà du fait d'aller voter ou de donner un avis, il s'agit bien ici de réunir les conditions pour permettre l'expression, la responsabilisation de l'Enfant en fonction de son âge et de ses compétences. La participation est le fruit d'échanges, de partages entre les membres d'un groupe. La participation se met en œuvre dans un cadre collectif et tend à se concrétiser en action.

4- Les Objectifs Educatifs

La commune de Marcoussis souhaite mettre en œuvre les deux objectifs éducatifs suivants. Ils s'appliquent pour l'ensemble des structures éducatives du territoire.

Ces structures inscrivent dans leur projet une déclinaison opérationnelle des valeurs que porte le PEDT. Il appartient à chacune d'entre elles de se les approprier afin de les décliner en fonction de la particularité de la structure et du public accueilli.

Les actions décrites ci-après sont le recensement non exhaustif des actions déjà existantes, en cours de réflexion ou à développer. Evidemment, les partenaires l'enrichiront régulièrement.



4-1 FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE ET L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS

Il se décline en trois objectifs opérationnels en lien avec les 17 ODD :

- Poursuivre le développement matériel et pédagogique pour offrir les meilleures conditions aux enfants
- Maintenir le lien entre les différents temps de l'enfance
- Continuer à développer l'accompagnement et le soutien aux enfants porteurs de handicap ou en difficulté



Ce qui peut se traduire par les actions suivantes :

Objectif stratégique n°1 : Favoriser la réussite éducative et l’inclusion de tous les enfants				
N°1 : Poursuivre le développement matériel et pédagogique pour offrir les meilleures conditions aux enfants	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
	Politique tarifaire équitable	Œuvrer pour qu’encore plus d’élèves en difficulté ou seuls à la maison au retour de l’école puissent bénéficier des études.	Création et mise en place d’un Contrat Local d’Accompagnement à la Scolarité.	Association des parents d’élèves ; Centre communal d’Action Sociale ; Mission Locale ; Collège Pierre MENDES France ; Inter’Val ; SDJES ; CANOPE ; CNFPT ; CDCESS ;
	Équipement des bibliothèques scolaires (écoles publique)	Aide à l’orientation des jeunes de 11 à 18 ans	Aide aux devoirs pour les jeunes de 11 à 18 ans	
	Fournitures scolaires gratuites (écoles publique)	Installation d'internet dans les classes (école saint Joseph)	Création d'un espace "classe flexible" (école St Joseph)	
	Études dirigées pour l’accompagnement aux devoirs	Mise à disposition de tablettes numériques dans les classes (écoles St Joseph, Orme)	Mettre en place un appel d'offres avec un organisme de séjours qui a un catalogue complet à des prix corrects.	
	Équipement progressif des classes avec des TBI et mise à disposition de matériel informatique.	Conférence de l'association des parents d'élèves à l'école autour de grands thèmes pour les parents et l'équipe pédagogique (CRPE : Café Rencontre Parents Ecole) tel que le harcèlement...	Mise en place d’un dispositif d'aide aux devoirs en développant un réseau citoyen d’entraide.	
	Mise à disposition de personnel qualifié : - une ATSEM par classe en maternelle - un AME pour chaque école élémentaire - un intervenant sportif pour les écoles maternelles et un pour les écoles élémentaires. - un intervenant musique pour les écoles maternelles et élémentaire.			
	Mise à disposition des infrastructures sportives et culturel sur les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.			
	Installation de la fibre sur toutes les écoles			
	Création d’un espace citoyen permettant aux familles de faire les dossiers d’inscriptions scolaires et périscolaires			
	Participation du personnel aux formations professionnelles			
	Une équipe de RASED attachée aux écoles de la commune			
	Organisation de classes transplantées			
	Organisation d'APC par les enseignants (St Joseph)			

Objectif stratégique n°1 : Favoriser la réussite éducative et l'inclusion de tous les enfants

	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
N°2 : Maintenir le lien entre les différents temps de l'enfance	Participation du responsable du service temps des loisirs aux conseils d'école des écoles publiques.	Organisation de partenariat avec les associations sportives et culturelles sur le temps des mercredis et des vacances scolaires.	Création d'un conseil périscolaire avec les référents + parents d'élèves + directeur des écoles	Services communaux ; Écoles ; Collège Pierre MENDES-France ; Lycée Saint Antoine ; Apprentis d'Auteuils ; Lycée de l'Essouriau ; Associations sportives
	Communication et passation d'informations entre les référents périscolaire et les directeurs d'école publique	Inclusion des référents périscolaire lors des réunions d'équipe éducative		
	Communication et passation d'information entre le personnel de l'accueil de loisirs et le personnel du service jeunesse	Partenariat Collège, Lycée Saint Antoine, Apprentis d'Auteuils, Lycée de l'Essouriau		
	Communication et passation d'information entre le personnel des établissements scolaires et le personnel du service jeunesse	Organisation de partenariat avec les associations sportives et culturelles sur le temps des mercredis et le temps périscolaire		
	Organisation de partenariat avec les associations sportives et culturelles sur le temps des vacances scolaires	Collège ouvert pendant les vacances		
	2 postes mutualisés entre les services Temps des Loisirs et Jeunesse			
	Projet passerelle de découverte du service jeunesse pour les enfants CM2			
	Gestion des services périscolaires assurée par le chef d'établissement (école St Joseph)			
	Groupe WhatsApp interne à l'école pour tous les personnels			

Objectif stratégique n°1 : Favoriser la réussite éducative et l'inclusion de tous les enfants

	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
N°3 : Continuer à développer l'accompagnement et le soutien aux enfants porteurs de handicap ou en difficulté	Tout est mis en œuvre pour maintenir l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.	Formation des agents pour un meilleur accompagnement de ces enfants.	Rencontre handisport inter-structures ou dans l'établissements scolaire	Ecole St Joseph ; Education National ; Fédération française handisport ; Partenariat EME de l'Ormaille ; MECS
	Des AVS sont présentes sur les temps scolaires et, dans la mesure de leurs disponibilités, sur les temps périscolaires.	Développer l'apprentissage du langage des signes	Handisport dans les associations sportives	
	Communication favorisée pour de meilleures transitions familles/scolaire/périscolaire et extrascolaire	Organisation de journée de sensibilisation au handicap		
	Temps de réunion planifiés avec tous les acteurs pour une meilleure collaboration.	Partenariat avec la MECS		
	Adaptation de son environnement en fonction de son handicap et afin de l'intégrer au mieux dans tous les temps.			
	Sensibilisation du public aux différents handicaps			
	Intervention deux 1/2 journées par semaine d'une enseignante spécialisée dans l'école St Joseph (Co intervention en classe ou prise en charge des élèves en groupes de besoins)			
	Mise en place de PPRE, PAP (tous les établissements scolaires)			
	Observations d'une psychologue de l'ADAPE en classe et/ou passation du WISC V (bilan psychométrique)			

4-2 PROPOSER UN LARGE PANEL DE LOISIRS EDUCATIFS DIVERSIFIES ET DE QUALITES

Il se décline en trois objectifs opérationnels :

- ▶ Développer les actions culturelles
- ▶ Développer les activités sportives
- ▶ Développer la citoyenneté
- ▶ Développer les activités créatives et scientifiques



Ce qui peut se traduire par les actions suivantes :

Objectif stratégique n°2 : Proposer un large panel de loisirs éducatifs diversifiés et de qualité				
N°1 : Développer les actions culturelles	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
	Sorties et visites d'expositions diverses sur les temps scolaire et extrascolaires. Classes transplantées (écoles St Joseph)	Concert de l'école des arts au service jeunesse	Organisation d'activités culturelles par des professeurs de l'EDA sur le temps méridien pour les enfants de GS à CM2	Librairies ; Ecole des Arts ; Atmosphère-Espace Culturel Jean-Montaru ; Inter'Val ; Communauté d'agglomération PARIS-SACLAY ; Médiathèque Léo FERRE
	Projections d'œuvres cinématographiques sur les temps scolaire et extrascolaire	Séminaire du livre (école St Joseph)		
	Mise en place de projets musique par 2 intervenantes Dumiste dans chacune des écoles élémentaires avec une représentation à l'intention des parents au mois de juin (écoles publiques)	P.A.C.T.E		
	Accueil des enfants à la médiathèque sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire	Création d'un poste référent « culture, enfance, jeunesse »		
	Création d'une fanfare nommée les « Bambinos » sur les 2 écoles élémentaires avec des enseignants artistiques de l'école des arts.	Organisation de cinéma en plein air		
	7 Ateliers artistiques et culturels encadrés par 7 professionnels dans le cadre du projet des « Ateliers découvertes du mercredi »			
	1 atelier sport et musique encadré par 2 professionnels (ateliers du mercredi)			
	Dispositif Parcours Culture Jeune			
	Partenariat avec la médiathèque Léo FERRE : jeux de société, jeux vidéo et délocalisation d'ouvrages littéraires au service jeunesse			
	Concours d'éloquence (SJM, médiathèque)			
	Pratique d'activités artistiques tout au long de l'année : graffiti, photos, etc... (SJM)			
	Théâtre forum sur des problématiques adolescentes			
	Classe à horaires Aménagés Nouvelles technologies et pratiques collectives de la 6e à la 3e			
	Théâtre forum sur des problématiques adolescentes			
	Séances médiathèque			
	Ecole au cinéma / collège au cinéma			

Objectif stratégique n°2 : Proposer un large panel de loisirs éducatifs diversifiés et de qualité

	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
N°2 : Développer les activités sportives	Mise à disposition d'un intervenant professionnel et diplômé employé par la ville pour l'encadrement de la gymnastique, des ateliers de motricité ou de l'initiation aux sports collectifs pour les enfants des 4 écoles de la ville	Partenariats avec les associations sportives de la ville sur les temps périscolaires	Développer les actions, projets, partenariats en lien avec les événements internationaux (J.O. PARIS 2024, Coupes du monde de sports collectifs...)	Associations sportives ; ASM : association sportive de MARCOUSSIS ; Service des sports ; Education national ; Ecole St Joseph
	Initiation à la natation à la piscine proposée pour les CP des 2 écoles élémentaires publiques (16 séances d'1 heure, soit 16 heures annuelles)	Partenariats avec des Fédérations sur les temps périscolaires	Rencontre sportive inter-écoles catholiques de notre réseau (pentathlon)	
	Partenariat avec le service des sports pour les écoles élémentaires pour l'organisation de journées d'initiation au Rugby pour les classes des écoles élémentaires	Partenariats avec des prestataires locaux : tir à l'arc, salle de sport... sur les temps périscolaires	Olympiades pour les maternelles (école ST Joseph)	
	2 animateurs sur chaque école élémentaire et 1 sur chaque école maternelle dédié à l'organisation de jeux collectifs et sportifs divers sur le temps méridien.	Dispositif «30 minutes de sport par jour" à développer avec le temps du midi. (École de l'Orme)		
	Rencontre sportive inter-écoles sur les temps méridien.	Des courses solidaires ont été évoquées cette année (Téléthon, ELA, Action contre la faim...)		
	Organisation de grands jeux type olympiade (1 animation avant chacune des vacances scolaires) sur les 4 écoles.			
	7 Ateliers sportifs encadrés par 8 professionnels dans le cadre du projet des « Ateliers découvertes du mercredi » en partenariat avec l'école des arts de la commune.	1 à 2 séances de motricité/sport par an pour les maternelles faite par l'intervenant sportif des élémentaires		
	Partenariats avec les associations sportives de la ville sur les temps de vacances			
	Partenariats avec des prestataires locaux : tir à l'arc, salle de sport... sur les temps de vacances			
	Partenariats avec des Fédérations sur les temps de vacances			
	Fréquentation des "Iles de loisirs"			
	Rencontres sportives intercommunales et inter-CME			
	Séjour court à caractère naturel			
	CROSS des écoles			
	L'école est labellisée "Génération 2024". (École de l'Orme)			

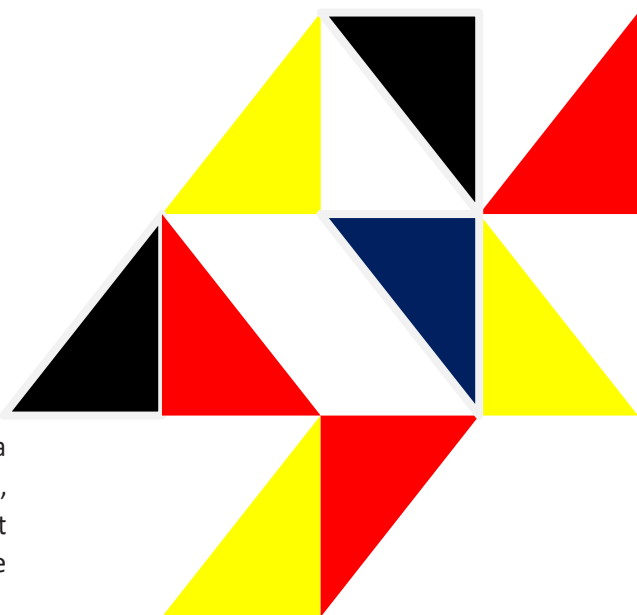
Objectif stratégique n°2 : Proposer un large panel de loisirs éducatifs diversifiés et de qualités

	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
N°3 : Développer la citoyenneté	Un Conseil Municipal des Enfants	L'Eco-citoyenneté (école de St Joseph)	Projet "potes cast"	Service culturel ; Inter'Val ; Potagers de MARCOUSSIS ; Service transition écologique ; Conseil départemental ; Centre Communal d'Action Sociale ; Education national ; Ecole St Joseph
	Organisation de journée à thème avec des actions de lutte contre les discriminations	Partenariat avec la MAIF pour des actions de sensibilisation	Partenariat avec l'ESAT "la vie en herbe", la SPA	
	Visite de la caserne de sapeurs-pompiers de Marcoussis et découverte du métier	Action de sensibilisation pour l'égalité des sexes		
	Organisation d'activité sur le thème du développement durable et l'éco-citoyenneté (écoles publiques)	Opérations Essonne verte Essonne propre		
	Chaque année 2 ateliers découverte dédiés à la citoyenneté sont menés par des animateurs tous les mercredis matins	Éducation à la prévention routière (parcours à vélo ou à pied) pour les écoles élémentaires. (École de l'Orme)		
	Création de potager sur les 4 écoles utilisés par les équipes scolaires et périscolaires	Mise à disposition de minibus pour que des associations puissent emmener des enfants à des cours de piscine		
	Partenariat avec l'association de prévention spécialisée Inter'Val			
	Ateliers, débats, jeux autour des discriminations, des stéréotypes et des conduites à risques			
	Partenariat avec les potagers et la restauration scolaire de la ville			
	Organisation d'activités éco-citoyennes : visite du rucher pédagogique de la ville, ramassage de déchets, tri, aquariophilie, fabrication d'objets en récupération			
	Actions solidaires : récolte de vêtements, participation au Téléthon, aux boîtes solidaires			
	Partenariat avec le Troisième âge			
	Participation aux événements de la ville : fête du village, carnaval, festival de philosophie, inaugurations et commémorations			
	Projets autour du développement durable et de l'éco-citoyenneté : cultures en CP, CE1 et CE2, participation au projet "Ma cour agro-écologique" en CM2, élevages en CP et CM1 ...			

Objectif stratégique n°2 : Proposer un large panel de loisirs éducatifs diversifiés et de qualités

	Existant 3-18 ans	À développer 3-18 ans	À créer 3-18 ans	Partenaire
N°4 : Développer les activités créatives et scientifiques	Nombreuses activités créatives sur les temps périscolaires et extrascolaires.	Ateliers scientifiques	Initiation au codage informatique	Service Technique Municipal ; CPS ; Université Paris Saclay ; Association scientifiques
	2 ateliers découverte scientifiques : les petits scientifiques et la découverte de l'électricité	Formation des agents aux activités scientifique.	Création de club ou organisation de manifestations ponctuelles	
	5 ateliers découverte manuels et créatifs : projet "poterie", projet "fait main", projet "cuisine", projet "création d'un jeu de société", projet "écris ton histoire"			
	Ateliers bricolage et « fait main » : fabrication de nichoirs, hôtel à insecte, mobilier extérieur, mur végétal			
	Fabrication annuelle du char pour le carnaval de BINEAU			
	Ateliers cosmétiques Bio			
	Participation au "Mathador- Classe" en cycle 3. (École de l'Orme)			
	Interventions de l'association "Le musée en Herbe". (École de l'Orme)			
	Culture de BLOB (en lien avec le séjour de Thomas Pesquet dans l'espace). (École de l'Orme)			
	Start Up for Kids			

5-Plan mercredi



5-1 LES OBJECTIFS

5-1-1 COMPLÉMENTARITÉ ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE

L'éducation est l'affaire de tous. L'Enfant doit être abordé dans sa globalité. Il n'est pas uniquement celui de ses parents, juste un élève, ou alors un adhérent associatif ou même un camarade de jeu. C'est un être global, on ne peut pas prétendre accompagner qu'une part de lui.

Dans sa journée, sa semaine, un enfant est amené à changer d'environnement constamment. Chacun de ses environnements portent son propre projet éducatif avec des moyens pédagogiques qui diffèrent. Cependant, une cohérence et une complémentarité doivent être recherchées sur tous les temps de l'Enfant.

- Nourrir et enrichir les apprentissages de l'Enfant.
- Construire les projets des structures en concertation avec les associations du territoire et les projets d'écoles.
- Concorder et mettre en cohérence tous les temps de l'Enfant.

5-1-2 DÉCOUVERTE ET ÉPANOUISSEMENT

L'offre éducative du territoire doit permettre à L'Enfant de découvrir des nouvelles activités, de nouveaux domaines auxquels il n'aurait pas accès à travers d'autres organisations (école/association culturelle/club sportif...). Dans cet esprit, la programmation du mercredi contribue à l'épanouissement personnel de chaque enfant. La prise en compte des intelligences multiples, la création de projets concertés et novateurs sont les clés de réussite.

- Créer des parcours, des cycles de découverte qui suscite l'intérêt et la curiosité de l'Enfant.
- Proposer une pluralité d'activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, citoyennes.
- Enrichir et diversifier l'offre d'activités en lien avec l'offre existante.

5-1-3 ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

L'accès aux structures et activités du territoire est facilité. La variété, le choix, la tarification sont pris en compte dans l'élaboration des modalités de fonctionnement des structures ouvertes le mercredi.

- Adapter la tarification pour limiter un surcoût financier pour les familles.
- Développer une offre accessible financièrement pour faciliter l'inscription à un temps éducatif complémentaire.

5-2 LES DECOUVERTES DU MERCREDI

UN FONCTIONNEMENT DE TYPE ACCUEIL DE LOISIRS

- ▶ 7h30-9h Accueil des enfants
- ▶ 9h-9h30 Trajets allers
- ▶ 9h30 Début des ateliers des découvertes du mercredi
- ▶ 11h30 Fin des ateliers des découvertes du mercredi
- ▶ 11h30-12h Trajets retours
- ▶ 12h-14h repas
- ▶ 14h-18h30 ALSH

INSCRIPTION POSSIBLE :



- ▶ À la journée avec repas.
- ▶ Le matin avec ou sans repas.
- ▶ L'après-midi avec le repas.
- ▶ L'inscription aux découvertes du mercredi est obligatoirement annuelle

LES ATELIERS :

- ▶ Pour les maternelles :
2 ateliers différents d'une heure d'un même pôle / mercredi / cycle
Total 12 ateliers différents 4 sports / 4 cultures / 4 animations
- ▶ Pour les élémentaire :
1 atelier de 2h d'un même pôle / mercredi / cycle
Total 6 ateliers différents 2 sports / 2 cultures / 2 animations

LES LIEUX :

- ▶ Accueil de loisirs : ALSH le Baillage
- ▶ Activité pôle culture : école des arts parc des Célestins
- ▶ Activité pôle sport : gymnase de la ferme des près / gymnase du grand parc
- ▶ Activité pôle animation : ALSH le Baillage parc François Mitterrand

LES INTERVENANTS :

- ▶ 8 intervenants de l'école des arts
- ▶ 7 éducateurs sportif
- ▶ 15 animateurs

Public : 3 à 11 ans.

Encadré par des animateurs et intervenants qualifiés.

200

Enfants en moyenne tous les mercredis matin

TARIFICATION :

- ▶ En fonction du taux de participation.

LES CYCLES :

- ▶ Cycle 1 : De la rentrée aux vacances de la toussaint
- ▶ Cycle 2 : De la rentrée aux vacances de Noël
- ▶ Cycle 3 : De la rentrée aux vacances d'hivers
- ▶ Cycle 4 : De la rentrée aux vacances de printemps
- ▶ Cycle 5 : De la rentrée au dernier mercredi de mai
- ▶ Cycle 6 : Du premier mercredi de juin aux vacances d'été

6 - Évaluation du Projet

6-1 LES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet éducatif résulte d'un engagement des structures du territoire à s'imprégner des objectifs à atteindre et à développer des actions éducatives.

Pour accompagner l'ensemble des structures dans la mise en oeuvre de cette évaluation, une démarche qualité sera mise en place. Elle permettra à chaque acteur de s'approprier les objectifs à atteindre et à les évaluer.

Un comité de suivi, composé de représentants associatifs et communaux (élus, agents, parents), se réunira au minimum 2 fois par an, afin de dresser des bilans des actions en cours. Ce comité sera également une instance d'échanges et de partenariats sur des projets à mener.

6-2 L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

OBJECTIF

Poursuivre le développement matériel et pédagogique pour offrir les meilleures conditions aux enfants

INDICATEURS

- A- les structures sont équipées avec du matériel récent ?
- B- le personnel encadrant est formé et diplômé ?
- C- les structures ont-elles tous du personnel qualifié ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A
 - Si oui, sur l'ensemble des structures éducatives = item acquis
 - Si certaines structures les ont mis en place = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- B
 - Si au moins 80% du personnel est qualifié = item acquis
 - Si au moins 50% du personnel est qualifié = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% du personnel est qualifié = item non acquis
- C
 - Si oui, sur l'ensemble des structures éducatives = item acquis
 - Si certaines structures les ont mises en place = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis

OBJECTIF

Maintenir le lien entre les différents temps de l'enfance

INDICATEURS

- A- Y a-t-il des temps de paroles entre les différents partenaires éducatifs sur les structures ?
- B- A quelle fréquence se réunissent-ils ?
- C- Tous les acteurs conviés participent-ils à ces réunions ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A
 - Si oui, dans toutes les structures = item acquis
 - Si certaines structures en font = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- B
 - Si au moins une réunion par trimestre = item acquis
 - Si au moins 3 réunions par an = item partiellement acquis
 - Si pas de réunion = item non acquis
- C
 - Si tous les acteurs participent à ces réunions = item acquis
 - Si au moins 50% des acteurs participent à ces réunions = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des acteurs participent à ces réunions = item non acquis

OBJECTIF

Continuer à développer l'accompagnement et le soutien aux enfants porteurs de handicap ou en difficulté

INDICATEURS

- A- Les structures sont-elles adaptées pour accueillir des enfants porteurs de handicap ?
- B- les enfants porteurs de handicap ou en difficulté bénéficie d'un encadrement spécialisé ?
- C- le personnel qui encadrent ces enfants ont-ils une formation sur le handicap ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A
 - Si oui, toutes les structures sont adaptées = item acquis
 - Si certaines structures sont adaptées = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- B
 - Si tous ces enfants bénéficient d'un accompagnement spécialisé = item acquis
 - Si au moins 80% de ces enfants bénéficient d'un accompagnement spécialisé = item partiellement acquis
 - Si moins de 80% de ces enfants bénéficient d'un accompagnement spécialisé = item non acquis
- C
 - Si tout le personnel est formé = item acquis
 - Si au moins 50% du personnel est formé = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% du personnel est formé = item non acquis

OBJECTIF

Développer les actions culturelles

INDICATEURS

- A- Toutes les structures bénéficie d'action culturelles ?
- B- Combien d'enfant participent à ces actions ?
- C- Les actions culturelles sont-elles accessibles à tous les enfants ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A
 - Si oui, dans toutes les structures = item acquis
 - Si au moins 50% des structures en font = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des structures en font = item non acquis
- B
 - Si 80% des enfant de la commune participe à au moins 1 action culturelle = item acquis
 - Si au moins 50% des enfants de la commune participe à au moins 1 action culturelle = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des enfants de la commune participe à au moins 1 action culturelle = item non acquis
- C
 - Si oui, toutes les actions sont accessibles à tous = item acquis
 - Si au moins 50% des actions sont accessibles à tous = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des actions sont accessibles à tous = item non acquis

OBJECTIF

Développer les activités sportives

INDICATEURS

- A- toutes les structures ont-elles accès aux infrastructure sportive ?
- B-Y a-t-il du personnel qualifié pour encadrer ces activités ?
- C- combien d'enfants bénéficient de ces actions sportives ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A
 - Si oui, pour toutes les structures éducatives = item acquis
 - Si oui pour certaines structures = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- B
 - Si au moins une action par an = item acquis
 - Si au moins une action sur la durée du PEDT = item partiellement acquis
 - Si pas d'action = item non acquis
- C
 - Si 80% des enfant de la commune participe à au moins 1 action sportive = item acquis
 - Si au moins 50% des enfants de la commune participe à au moins 1 action sportive = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des enfants de la commune participe à au moins 1 action sportive = item non acquis

OBJECTIF

Développer la citoyenneté

INDICATEURS

- A- Des outils démocratiques sont-ils utilisés dans les structures (vote, débat, conseil...) ?
- B- Existe-t-il des actions portées à l'initiative des enfants/jeunes ?
- C- La mobilité est-elle prise en compte dans les différents projets ?
- D- Existe-t-il des temps d'information et de formation à la santé et à l'hygiène ?
- E- Y a-t-il des actions de sensibilisation au civisme et à la citoyenneté ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A • Si oui, sur l'ensemble des structures éducatives = item acquis
 - Si certaines structures les ont mis en place = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- B • Si au moins une action par an = item acquis
 - Si au moins une action sur la durée du PEDT = item partiellement acquis
 - Si pas d'action = item non acquis
- C • Si oui, dans toutes les structures = item acquis
 - Si certaines structures en font = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- D • Si au moins une action nouvelle par structure = item acquis
 - Si au moins trois actions nouvelles au total = item partiellement acquis
 - Si pas d'action = item non acquis

OBJECTIF

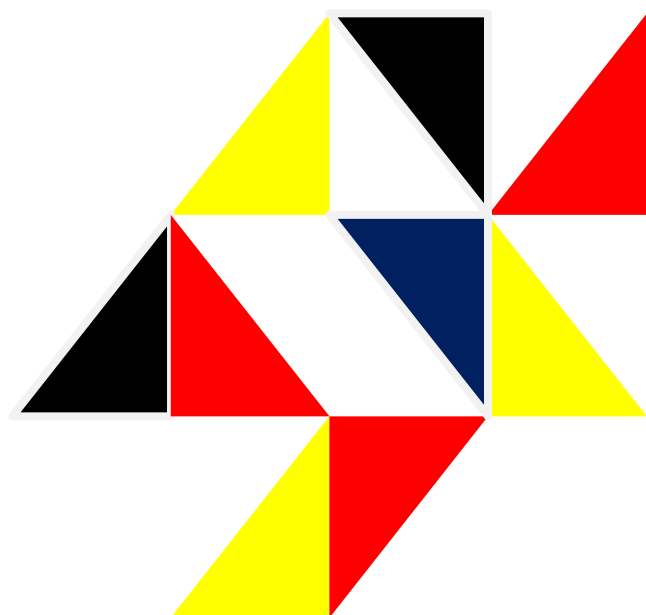
Développer les activités manuelles, créatives et scientifiques

INDICATEURS

- A- Existe-t-il des actions sur le thème de la science ?
- B- Y a-t-il des activités manuelles et créative mise en place sur les structures ?
- C- Combien d'enfant participent à ces actions ?

MODALITÉS DE RÉUSSITE

- A • Si oui, dans toutes les structures = item acquis
 - Si au moins 50% des structures en font = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des structures en font = item non acquis
- B • Si oui, dans toutes les structures = item acquis
 - Si au moins 50% des structures en font = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des structures en font = item non acquis
- C • Si 80% des enfant de la commune participe à au moins 1 action scientifique ou manuelle et créative = item acquis
 - Si au moins 50% des enfants de la commune participe à au moins 1 action scientifique ou manuelle et créative = item partiellement acquis
 - Si moins de 50% des enfants de la commune participe à au moins 1 action scientifique ou manuelle et créative = item non acquis



CONTACTS UTILES



Clavergne@marcoussis.fr
<https://www.marcoussis.fr/>



Mairie de Marcoussis
5, rue Alfred du bois
91460 Marcoussis



01 64 49 64 00 (standard de la mairie)
01 64 49 98 78 (correspondante en charge du projet)